



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Zone maritime Guyane
Commandant de zone maritime**

Cayenne, le 07 juin 2024
N°2024-501230/CZM GUYANE/NP

Le capitaine de vaisseau Laurent Martin
commandant la zone maritime Guyane

à

Monsieur l'ingénieur général de l'armement
directeur du service hydrographique et océanographique de la Marine

OBJET : Bulletin récapitulatif mensuel des avis aux navigateurs du mois de juin 2024.

RÉFÉRENCES : a) Instruction du Premier Ministre du 08 avril 2020 ;
b) manuel conjoint OHI/OMI/OMM sur les renseignements sur la sécurité maritime (RSM) du 21 novembre 2014.

ANNEXE : Une annexe.

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, en annexe, le bulletin récapitulatif des avis aux navigateurs en vigueur au 3 juin 2024.

Pour le capitaine de vaisseau Laurent Martin et par délégation,
le premier-maître Pierre Bothuan
adjoint au chef du bureau emploi mer de la division operations de l'EMIA,

ANNEXE I

1. AVURNAV CAYENNE EN VIGUEUR AU 3 JUIN 2024.

2024 : néant.

Tout AVURNAV non repris dans le bulletin récapitulatif doit être considéré comme caduque.

N° du dernier AVURNAV CAYENNE transmis :011/24.
ANNEE 2024
Néant

2. AVURNAV LOCAL CAYENNE EN VIGUEUR AU 3 JUIN 2024.

2023 : 1039

2024 : 1009 – 1017 – 1019.

Tout AVURNAV non repris dans le bulletin récapitulatif doit être considéré comme caduque.

N° du dernier AVURNAV LOCAL CAYENNE transmis :1020/24.
ANNEE 2024
<u>AVURNAV LOCAL CAYENNE 1019/24</u> GUYANE - PLAGES PIM-POUM - KOUROU
Les navigateurs sont informés qu'une manifestation nautique regroupant 60 embarcations aura lieu le samedi 22 juin de 14h30 à 18h30 locales, les participants partiront de la plage PIM-POUM et évolueront le long du littoral dans une zone déterminée par les points suivants :
A : 05°09,78 N 52°37,95 W
B : 05°10,02 N 52°37,85 W
C : 05°10,02 N 52°38,1 W
D : 05°09,87 N 52°38,19 W
Exercer une veille attentive et naviguer avec prudence aux abords de cette position.
Annuler ce message le samedi 22 juin à 19h00 locales.
<u>AVURNAV LOCAL CAYENNE 1017/24</u> GUYANE - CHENAL DU MAHURY
Les navigateurs sont informés que le voyant de la cardinale est "g" est signalé endommagé.
Position : 04°56,714'n - 052°10,461'w.
Exercer une veille attentive et naviguer avec prudence aux abords de cette position
<u>AVURNAV LOCAL CAYENNE 1009/24</u> GUYANE - CHENAL DU MAHURY
Les navigateurs sont informés que le feu de la bouée de chenalage tribord "D11" est signalé éteint.

Position : 04°52,923'N - 052°13,302'W.

Exercer une veille attentive et naviguer avec prudence aux abords de cette position

ANNEE 2023

AVURNAV LOCAL CAYENNE 1039/23

GUYANE - CHENAL DU LARIVOT

Les navigateurs sont informés de l'installation d'un balisage temporaire sur le chenal du Larivot à compter du mardi 11 avril aux positions suivantes :

04° 54.627'N - 052° 21.920'W

04° 54.595'N - 052° 21.901'W

04° 54.597'N - 052° 22.041'W

04° 54.573'N - 052° 22.027'W

04° 54.548'N - 052° 21.873'W

04° 54.476'N - 052° 21.831'W

04° 54.404'N - 052° 21.788'W

04° 54.336'N - 052° 21.964'W

04° 54.305'N - 052° 22.004'W

Il est demandé aux navigateurs de naviguer avec prudence aux abords de ces positions.

3. AVINAV CAYENNE EN VIGUEUR AU 3 JUIN 2024.

2017 :08/17.

2019 :02/19 - 03/19 - 04/19.

N° du dernier AVINAV CAYENNE transmis :04/19.

ANNEE 2019

AVINAV CAYENNE 04/2019

Travaux de sondage réalisés depuis une barge aux positions suivantes (WGS 84) :

04-54,12N 052-21,53W

04-54,14N 052-21,51W

04-54,37N 052-22,11W

04-54,38N 052-22,90W

Il est demandé à tous les navigateurs d'exercer une veille attentive et de s'en écarter largement.

Annule et remplace l'AVURNAV LOCAL CAYENNE 1027/19.

AVINAV CAYENNE 03/2019

La station DGPS de Montabo est hors service.

Annule et remplace l'AVURNAV CAYENNE 012/19.

AVINAV CAYENNE 02/2019

La bouée houlgraphe « DATAWELL » est signalée disparue de sa position initiale

05°23,071'N – 052° 35,655'W.

Il est demandé à tous les navigateurs d'exercer une veille attentive et de naviguer avec prudence à l'approche de cette zone.

Annule et remplace l'AVURNAV LOCAL CAYENNE 1061/18.

ANNEE 2017

AVINAV CAYENNE 08/17

GUYANE FRANCAISE

Haut fond de 1,9 mètres reporté proche de cette position :

04°46'N – 051°57'W

Naviguer avec prudence à l'approche de cette position.

4. AVIS « TEMPORAIRES », « PRELIMINAIRES » ET « DIVERS » DE GUYANE EN VIGUEUR AU 3 JUIN 2024.

Série H – Océan Atlantique Ouest, de Cape Canaveral au sud de Rio de la Plata.

2019 : 02-T-11.

2020 : 51-T-08 / 52-T-20.

2022 : 27-P-11.

2023 : 17-T-12 / 36-T-35

ANNEE 2023

23 36-T-35. GUYANE. Au NW du Grand Connétable. — Houlographe. (DM Cayenne, avis n°20239730023 et avurnav local 1025/23)

1. Une nouvelle bouée de marque spéciale " Houlographe Motus large Mahury " a été mise en place à la position (WGS84) 4 56,821 N — 51 59,890 W.

2. Les navigateurs sont priés de naviguer avec prudence aux abords de cette position.

Voir carte 7381

23 17-T-12. GUYANE. Rivière de Cayenne. Le Larivot. — Balisage. Travaux. (DM Guyane, courriel de Mr Olivier Klespert du 14/04/23. Avurnav local 23-1015 (initial))

1. Construction en cours du nouveau pont de Larivot entre les communes de Macouria et de Matoury. Cet ouvrage permet le doublement du franchissement de la rivière de Cayenne. La durée prévisionnelle des travaux est de 12 mois.

2. La zone de travaux est située à l'Est du pont actuel, entre les points suivants :

4 54,713 N — 52 21,972 W

4 54,655 N — 52 22,226 W

4 54,310 N — 52 21,653 W

4 54,164 N — 52 21,852 W

3. Un balisage temporaire et évolutif est mis en place afin de sécuriser le chantier.

4. Les navigateurs sont priés de naviguer avec la plus grande prudence dans la zone de travaux et de contacter les autorités locales pour obtenir les dernières informations.

(Toutes positions en WGS84)

Voir cartes 7377, 7379

ANNEE 2022

22 27-P-11. GUYANE. Au SE de Kourou. — Épave. (Cayenne, avurnav local 22-1018 et courriel de Manon DAHINDEN (CND) du 30/06/22)

1. Une épave de tapouille brésilienne est signalée à la position (WGS84) 5 04,5 N — 52 31,2 W.

2. Les navigateurs sont priés de naviguer avec prudence aux abords de cette position.

Voir cartes 7374, 7380, 7381, 7485, 7625

ANNEE 2020

20 52-T-20. GUYANE. Approches de Kourou. -Balisage. Bathymétrie. (PHB de Guyane, avis n°20209730054 et courriel du 14/12/20)

Référence : Avis 20 51-T-07. Remplacé.

1. La bouée de marque d'eaux saines "K0" a été déplacée temporairement à la position (WGS84) 5 14,539 N - 52 35,636 W, ce qui prolonge l'axe du chenal de 1852 m jusqu'à la bouée.

2. Les sondes corrigées de la marée, sont de 4,0 m à cette position.

3. Les navigateurs sont priés d'exercer une veille attentive à l'approche de cette zone.
Voir cartes 7380,7381,7481.

**20 51-T-08. GUYANE. Abords de Cayenne. Au NE Pointe de Saint-Joseph.-
Epave.**(Cayenne, avurnav local 20-1027)

1. Une pirogue de 10 m est signalée coulée à la position (WGS84) 4 58,3 N - 52 18,8 W.
2. Les navigateurs sont priés d'exercer une veille attentive et de naviguer avec prudence
aux abords de cette position.
Voir cartes 7379,7381.

ANNEE 2019

19 02-T-11. GUYANE. Approches de Kourou. — Balisage. Câble sous-marin. (Avurnav
Cayenne 18-035).

1 - Dix bouées de marque spéciale ont été mises en place pour signaler la présence d'un
câble sous-marin, aux positions suivantes :

5 12,1046 N — 52 37,7618 W ;
5 12,1066 N — 52 37,7405 W ;
5 11,5905 N — 52 37,6885 W ;
5 11,5950 N — 52 37,6672 W ;
5 11,0729 N — 52 37,7032 W ;
5 11,0766 N — 52 37,7248 W ;
5 10,6665 N — 52 37,8544 W ;
5 10,6610 N — 52 37,8337 W ;
5 10,4700 N — 52 38,0249 W ;
5 10,4566 N — 52 38,0077 W.

2 - Les navigateurs sont priés de naviguer avec prudence dans cette zone.

Voir cartes 7380, 7480, 7481.

L'information nautique urgente, locale et côtière ainsi que les avis aux navigateurs sont consultables
sur le site :

<http://www.guyane.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite/Securite-nautique>

Les avis « temporaires », « préliminaires » et « divers » sont consultables sur le site du SHOM :

www.shom.fr

OU

<http://shom.marine.defense.gouv.fr>

LISTE DE DIFFUSION

DESTINATAIRES :

- 9^e RIMA
- 3^e REI
- FS-VENTOSE
- FS-GERMINAL
- PAG LA CONFIANCE
- PAG LA RESOLUE
- BGMAR CAYENNE
- BGMAR KOUROU
- CROSS-ANTILLES-GUYANE
- COMGEND
- DUMONT D'URVILLE
- PAG LA COMBATTANTE
- BNDdC

COPIE :

- archives.